|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| MINISTERE DE L’ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DEL’INNOVATION\*\*\*\*\*\*\*SECRETARIAT GENERAL\*\*\*\*\*\*\*UNIVERSITE Joseph KI-ZERBO**\*\*\*\*\*\*\*****PRESIDENCE** | **C:\Users\DCEI\Desktop\UO1\Visite de la Chancelière Allemande Angela MERKEL\Docs\NOUVEAU LOGO UO.jpg**  | BURKINA FASO **Unité – Progrès - Justice** |

**Appel à candidatures BTTi-UJKZ incubation de projets de valorisation des résultats de recherche/Burkina Faso**

# Contexte et justification

Dans un monde globalisé et fortement concurrentiel, l’innovation est une des conditions indispensables à l’émergence des économies en général et des économies africaines en particulier.

Les institutions d’enseignement et de recherche ont pour mission fondamentale l'élaboration et la transmission des savoirs et des savoir-faire pour la formation des hommes et des femmes, afin de répondre aux besoins de la nation. Elles doivent se donner pour ambition de mener une recherche de qualité, visible et adaptée aux besoins de la société, en collaboration avec des partenaires nationaux et internationaux. L’opérationnalisation de cette ambition nécessite le développement institutionnel et organisationnel de la recherche et des moyens de valorisation des résultats qui en sont issus.

C’est dans ce contexte, que le projet de Bureau de Transfert de Technologies-incubateur (BTTi) de l’UJKZ a obtenu l’accompagnement de l’Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) et le Fonds ACP pour l'innovation à travers l’initiative « *Valorising Research Results and Innovation in West Africa (VaRRIWA)* ». Le projet BTTi se fixe pour objectif de créer un écosystème performant d’accompagnement à la valorisation de la recherche-innovation et à l’entrepreneuriat des diplômés de l’enseignement supérieur.

Les bénéficiaires directs de ce projet sont les chercheurs du Burkina Faso, les diplômés de l’enseignement supérieur, les entreprises partenaires et l’université Joseph KI-ZERBO. En effet, les chercheurs ayant fait des découvertes scientifiques et dont les projets seront sélectionnés, bénéficieront d’un accompagnement du BTTi pour développer des produits, des services et des technologies. Pour les inventions, un accompagnement pour la protection des brevets et l'exploitation des licences est prévu. Quant aux diplômés de l’enseignement supérieur, ceux dont les projets seront sélectionnés, seront incubés et donc accompagnés pour maturer et créer des startups. Ce volet répond au plus gros défi du Burkina Faso qui est de résoudre le chômage des diplômés qui vaut aux universités le titre de ‘’machine à produire des chômeurs’’. Les entreprises partenaires sont celles qui vont approcher l’université via son BTTi pour passer des commandes d’accompagnement technique en vue de trouver des solutions technologiques à leurs problèmes de production et de compétitivité.

# Objet de l’appel à candidatures

Le présent appel à candidatures est ouvert aux personnes physiques et morales porteuses d’un projet de valorisation des résultats de la recherche ou d’innovation à potentiel économique et remplissant les conditions de participation énoncées au point 4. L’appel permettra de sélectionner les résultats de recherche à fort potentiel et d’accompagner les porteurs à la valorisation économique de leurs inventions, découvertes scientifiques ou innovations.

# Champs d’application de l’appel à candidatures

Le projet BTTi concerne toutes inventions, découvertes scientifiques et innovations des chercheurs et diplômés de l’enseignement supérieur du Burkina Faso dans les différents domaines tels que les sciences et technologies, les sciences humaines, les sciences de la santé, les lettres, arts et communication, etc.

Les catégories de projets de valorisation concernées par le présent appel sont :

* Catégorie 1 (Produit) : Par exemple, la mise au point et/ou la commercialisation d'un produit nouveau (bien ou service) ou d'un produit existant mais incorporant une nouveauté.
* Catégorie 2 (Procédé) : Par exemple, la mise au point ou l'adoption de méthodes de production ou de distribution nouvelles ou considérablement améliorées (technique développée pour améliorer le temps de travail, la pénibilité et les rendements, etc.).

# Conditions de participation

* **Participants à l'appel à candidatures**

Trois (03) catégories de candidats peuvent participer :

* tout enseignant-chercheur, ou diplômé de l’enseignement supérieur, travaillant sur ou possédant une invention, découverte scientifique ou innovation ;
* toute équipe constituée d’enseignants-chercheurs et/ou de diplômés de l’enseignement supérieur, travaillant sur ou possédant une invention, découverte scientifique ou innovation ;
* toute jeune entreprise portée par au moins un enseignant-chercheur et/ou un diplômé de l’enseignement supérieur en phase de démarrage représentée par une personne majeure ou une équipe de personnes avec un porteur de projet principal, dont le projet porte sur la valorisation d'un produit ou d'un procédé innovant issus de la recherche.

NB : Les candidatures portées par des femmes sont encouragées.

* **Conditions d’éligibilité :**

Toutes les personnes physiques ou morales sont soumises aux conditions suivantes :

* avoir mené ses recherches dans une institution universitaire du Burkina Faso ou au moins en collaboration avec une université du Burkina Faso ;
* être immédiatement disponible pour participer au programme d’incubation de l’UJKZ 2023-2024 ;
* s’engager à se conformer aux cahiers de charges qui décrivent les devoirs et responsabilités des incubés du BTTi-UJKZ.

# Règles applicables pour l'appel à proposition

* **Responsabilité du candidat**

Toutes les informations indiquées dans le dossier de soumission doivent être exactes. Le résultat de recherche soumis doit être une innovation (nouveauté issue d’activité inventive et susceptible d'application industrielle).

Le candidat reconnaît être titulaire de son innovation et s'engage à garantir et relever indemne l’UJKZ de toute condamnation qui pourrait intervenir contre lui, sur la base d’une violation d'un droit de propriété intellectuelle attachée à l'innovation proposée.

Au titre de la responsabilité du candidat, celui-ci est soumis à une obligation d’engagement formel dans le formulaire de candidature à prouver l’innovation et à certifier l’exactitude des informations ainsi que l’absence de toute condamnation qui serait prononcée contre lui, sur la base d’une violation d'un droit de propriété intellectuelle attachée à l'innovation proposée.

La découverte de la non exactitude des informations liées à ces garanties entraine le rejet de la candidature ou l’exclusion de l’incubé à tout niveau du processus.

* **Engagement de l’UJKZ**

L’UJKZ s'engage à ce qu'aucune information communiquée par un candidat dans le cadre de cet appel à proposition ne soit divulguée, publiée, utilisée ou exploitée sans l'autorisation expresse de l'intéressé. Les informations relatives aux candidats ainsi qu'au contenu de leur dossier seront tenues au secret professionnel le plus strict.

# Critères d’évaluation

Les propositions seront évaluées sur la base des critères principaux tels que la qualité du porteur de projet (adéquation porteur-projet, équipe projet ou associés, disponibilité, etc.) et la qualité du projet (pertinence, caractère innovant, maturité, faisabilité, marché, etc.).

# Déroulement de l’appel à candidatures

L’appel à candidatures est ouvert selon le chronogramme suivant :

* + 02 janvier 2023 : lancement de l’appel à candidature sur les médias ;
	+ 02 janvier 2023 au 21 janvier 2023 à 23 heures 59 minutes GMT : réception des dossiers de candidatures exclusivement en ligne à l’adresse e-mail suivante : btti@ujkz.bf ;
	+ 23 janvier au 04 février 2023 : présélection des candidats par un jury ;
	+ 04 février 2023 : annonce des résultats de la présélection ;
	+ 06 février 2023 : prise de contact avec les candidats présélectionnés par e-mail.

**NB :**

* + vingt-cinq (25) projets de valorisation seront présélectionnés sur dossier et leurs porteurs bénéficieront d’au moins de formations dans les domaines de la création et gestion des entreprises ainsi que de la gestion de la propriété intellectuelle et la valorisation économique des résultats de recherche et de l'innovation.
	+ douze (12) meilleurs projets notamment les plus aboutis, seront retenus à l’issue de la première formation pour bénéficier d’un soutien supplémentaire (accompagnement personnalisé (coaching) de maturation sur un an, frais de dépôt de brevet, fonds d'amorçage).

# Dossier de candidature

Le dossier de candidature se compose des documents suivants :

* un formulaire de candidature dûment rempli (disponible sur le site Internet de l’UJKZ : [www.ujkz.bf](http://www.ujkz.bf/) et la page Facebook de l’UJKZ: <https://web.facebook.com/UniversiteJKZ>);
* les annexes du canevas,
* tout autre document utile.

**Aucune candidature ne sera reçue après le 21 janvier 2023 à 23 heures 59 minutes.**

***Fait à Ouagadougou, le 30 décembre 2022***

***P/le Président et PD***

***La Vice-Présidente chargée***

***de la Professionalisation et des Relations Université-Entreprises***

 **Dr SANON/OUATTARA F. Emilie Georgette**